

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des candidats qui sont volontairement
transférés à l'Entreprise publique des Technologies
nouvelles de l'Information et de la Communication de la
Communauté française**

A.Gt 04-06-2003

M.B. 15-07-2003

Erratum: M.B. 23-07-2003

Modification:

A.Gt 08-09-2003 - M.B. 10-10-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 27 mars 2002 portant création de l'Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'Information et de la Communication de la Communauté française (ETNIC), notamment l'article 20, § 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 octobre 2002 relatif aux premiers emplois à pourvoir au sein de l'Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'Information et de la Communication de la Communauté française, notamment l'article 5;

Vu l'avis de la Commission instituée par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement du 3 octobre 2002 précité;

Considérant que la Commission a procédé à un examen rigoureux des nombreuses candidatures aux emplois ouverts au transfert;

Considérant que les propositions formulées sont adéquatement circonstanciées et que leur motivation en établit à suffisance la pertinence;

Considérant toutefois qu'après que la Commission ait terminé ses travaux, un des candidats classé en premier par celle-ci, M. Eric Timmermans, a retiré sa candidature;

Considérant que ce retrait de candidature in extremis peut encore être reçu dès lors qu'il se manifeste à un moment où la décision de transfert n'est pas encore été prise et qu'il peut l'être favorablement dès lors qu'il importe de conserver à la présente procédure de transfert son caractère volontaire,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les membres du personnel des services de la Communauté française dont les noms sont repris à l'annexe du présent arrêté en regard du code de référence de la fonction pour laquelle leur candidature au transfert a été retenue sont transférés à leur demande à l'Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'Information et de la Communication de la Communauté française, le 1^{er} juillet 2003.

Article 2. - Le présent arrêté sera communiqué à chaque intéressé et une copie en sera transmise à la Cour des Comptes, pour information.

Bruxelles, le 4 juin 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Fonction publique,

R. DEMOTTE



Annexe

CODE FONCTION	H/F	NOM	PRENOM	PROVENANCE	AFFECTATION
A03	Monsieur	MICHIELS	Julien	MCF	SG
A05	Madame	TURBANTE	Valérie	MCF	AGCI - SG Informatique et Statistiques
A07	Madame	RICOUR	Caroline	Cabinet	Mr NOLLET
A08	Monsieur	LADRIERE	Vincent	Cabinet	Mme MARECHAL
A09	Madame	CAUDRON	Françoise	Cabinet	Mr NOLLET
D02	Madame	D'HAMERS	Carine	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D05	Monsieur	DEGUELDRE	Christian	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D20	Monsieur	PIERREU	René	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D21	Monsieur	TERWAGNE	Jacques	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D25	Madame	AUGUENOIS	Nadine	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D26	Madame	COLOT	Jacqueline	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D27	Monsieur	SILVESTRE	Jean-Pierre	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D31	Madame	SOLE	Isabel	ONE	
D32	Monsieur	FERNANDEZ	Xavier	MCF	AGCI - SG Informatique et Statistiques
D33	Monsieur	NOVALET	Renaud	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D41	Monsieur	SBILLE	Michel	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D42	... [Supprimé par A.Gt 08-09-2003]				
D44	Madame	HOFMAN	Ingrid	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D46	Monsieur	DESFACHELLE	Frédéric	MCF	AGERS - DGEO
D47	Monsieur	BOLZONI	Victor-Angel	MCF	AGCI - Service des Statistiques
D48	Monsieur	BOULANGER	Pierre	MCF	AGPE - Gestion des Personnels de l'Enseignement de la CF - Dir prov Hainaut
D91	Madame	DUCHESNE	Françoise	MCF	AGERS - DGEO
D92	Monsieur	DURY	Alain	ONE	
D93	Monsieur	QUOIDBACH	Jean-Noël	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E23	Monsieur	SERBANESCU	Andrei-Dan	ONE	
E24	Monsieur	MALISOUX	Alain	CGRI	
E41	Monsieur	GOSSET	Valery	MCF	AGCI - Service des Statistiques



E43	Monsieur	DECROLY	Christian	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E45	Madame	FIASSE	Bernadette	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E47	Monsieur	BAILLY	Michel	MCF	SG - SG du Personnel
E61	Monsieur	CAUDRON	Michel	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E62	Monsieur	VANAKEN	Yvan	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E63	Monsieur	DUBRU	José	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E64	Monsieur	MEURIS	Pascal	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E65	Monsieur	BAREZ	Jean-Luc	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E67	Madame	QUENON	Christelle	MCF	AGERS - DGENO
E68	Madame	STALPAERT	Josette	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E70	Monsieur	BOUDOUNT	Abdelhafid	ONE	
E71	Monsieur	ANSION	Alain	MCF	AGCI - Service des Statistiques
E90	Monsieur	DAVREUX	Baudouin	Cabinet	Mr HASQUIN
E91	Monsieur	LEMMENS	Pascal	MCF	DG Aide à la Jeunesse
E95	Monsieur	MOSSER	Grégory	MCF	AG Infrastructure
E96	Monsieur	RASQUIN	André	MCF	DG Culture
E98	Monsieur	VANDEVELDE	Guillaume	MCF	SG
E99	Monsieur	LUTZ	Steeve	MCF	AGCI - Service des Statistiques
G02	Monsieur	CHAPEL	Michel	Cabinet	Mr DEMOTTE
G11	Madame	SEULIN	Caroline	MCF	AGCI - SG Informatique et Statistiques
G12	Madame	VREUX	Carine	CGRI	
G22	Monsieur	PLAINEVAUX	Rudi	MCF	AGCI - SG Informatique et Statistiques
G32	... [Supprimé par A.Gt 08-09-2003]				
S10	Monsieur	DUFAYS	Alain	MCF	AGCI - Service des Statistiques
S11	Madame	JAUNIAUX	Nathalie	MCF	AGCI - Service des Statistiques
S12	Monsieur	DUPIERREUX	Jean-Marie	MCF	AGERS - DGENO
S13	Monsieur	ABDELKHALED	Abdelkrim	MCF	AGERS - DGEO
S16	Monsieur	DIEU	Philippe	MCF	AGCI - SG Informatique et Statistiques
S63	Madame	VINCENT	Marylène	MCF	SAJ Nivelles



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 juin 2003 portant désignation des candidat(e)s qui sont volontairement transféré(e)s à l'Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'Information et de la Communication de la Communauté française.

Le Ministre de la Fonction publique,

R. DEMOTTE

